

SEMAINE DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

CHAQUE LYCÉEN DEVIENT ACTEUR DE SON LYCÉE

Comment ?

Tous les lycéens votent
Tous les lycéens sont éligibles

CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

10 élus lycéens, dont le vice-président du CVL, consultés sur tout ce qui touche à la vie du lycée et au travail scolaire

DÉLÉGUÉS EN CONSEIL DE CLASSE

2 élus lycéens par classe, membres du conseil de classe et du conseil des délégués, ils représentent les élèves

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 élus lycéens qui participent aux délibérations du CA sur le budget, le règlement intérieur, les dotations horaires, etc

Niveau Académique

CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

présidé par le recteur
20 élus lycéens

Formule avis et propositions sur la vie quotidienne des lycéens et la répartition des crédits académiques

Niveau National

CONSEIL NATIONAL DE LA VIE LYCÉENNE

Présidé par le ministre
33 élus lycéens
Formule des propositions d'ampleur nationale pour la vie lycéenne

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Présidé par le ministre
3 élus lycéens
Donne son avis sur les projets de loi concernant l'éducation

Pourquoi ?

Parce que le lycée doit devenir un lieu de vie, en plus d'être un lieu d'études et parce que les lycéens ont des droits:

→ Droit à des emplois du temps établis dans l'intérêt des élèves, avec des pauses méridiennes de 1H30 minimum

→ Droit à une orientation choisie, préparée en amont avec des professionnels de l'orientation

→ Droit à une vraie gratuité des études, des transports, des équipements professionnels

→ Droit à une réussite accessible à tous, avec une réévaluation du montant et du nombre de bourses, et un accès facilité à la culture et à la santé

→ Droit à un Baccalauréat qui ne résume pas 15 années de scolarité à une semaine d'examen

→ Droit au respect et à la tolérance

Avec qui ?

Chaque lycéen est électeur et chaque lycée est éligible !

Tu peux simplement voter pour le candidat qui te semble réunir les qualités nécessaires et porter les projets susceptibles d'améliorer la vie dans ton lycée.

Tu peux également être celui qui porte ces projets et qui s'engage auprès des autres lycéens à être présent et actif en conseil de classe, conseil d'administration ou conseil de la vie lycéenne.

Pour être candidat dans ton lycée et défendre les droits des élèves, pour plus de réussite et pour plus de respect, l'UNL (Union Nationale des Lycéens), 1^{ère} organisation lycéenne de France, peut t'aider à accomplir ton mandat avec des outils, des tracts et des conseils.

Contacte-nous:



06.86.10.71.67

contact@unl-fr.org

UNL - Union Nationale Lycéenne

Coupon réponse à retourner à UNL,
13 boulevard de Rochechouart 75009 Paris

Nom Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville: _____

Tel: _____ E-mail: _____

Lycée: _____ Classe: _____

Élu(e) de la Démocratie Lycéenne Candidat(e)?



SEMAINE DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

CHAQUE PARENT DEVIENT ACTEUR DE SON LYCÉE

Comment ?

Les 2 parents votent
tous les parents sont éligibles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 parents élus qui participent aux délibérations du CA sur le budget, le règlement intérieur, les dotations horaires, etc

CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

2 parents élus

CONSEIL DE DISCIPLINE

2 parents élus

CONSEIL DE CLASSE

2 parents désignés

Niveau Académique

CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

présidé par le recteur
2 parents désignés, dont 1 FCPE

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

présidé par le recteur
8 parents désignés, dont 5 FCPE

COMITÉ RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

présidé par le Préfet de région
3 parents désignés, dont 2 FCPE

Niveau National

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

présidé par le Ministre
9 parents désignés, dont 8 FCPE

Pourquoi ?

Parce que les parents ont encore leur mot à dire dans les lycées, nous avons tout intérêt à être rassemblés au sein d'une fédération comme la FCPE:

→ Pour agir collectivement pour l'ensemble des élèves et être des interlocuteurs écoutés des pouvoirs publics

→ Pour se former et être mieux informés de ce qui se passe dans les établissements de nos enfants et dans le système éducatif en général, et pour connaître nos droits de parents d'élèves

→ Pour recevoir régulièrement des informations, de la documentation et bénéficier de formations

→ Pour être soutenus et accompagnés dans nos démarches vis-à-vis des établissements, de la direction académique, du rectorat

→ Pour mutualiser les expériences et être ainsi plus efficace ensemble, participer à la vie d'un groupe de parents, organisés en conseil local, lieu de convivialité qui permet d'échanger.

Avec qui ?

La FCPE revendique une École de la réussite, publique, gratuite et laïque pour tous.

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves par son nombre d'adhérents (310.000) et par ses résultats aux élections des représentants de parents d'élèves (65.000 parents d'élèves élus FCPE dans le secondaire).

La FCPE est une force de proposition et de progrès pour l'École. Elle est reconnue d'utilité publique.

La FCPE est représentée dans toutes les instances de l'Éducation nationale: dans les établissements scolaires, au niveau du département, de la région et au niveau national.

Vous aussi, rejoignez les parents d'élèves FCPE et devenez des parents formés et informés, prêts à participer activement à la co-éducation de nos enfants.

Renseignez le coupon ci-dessous ou contactez-nous:



FCPE- CDPE 84

7, bd.de la Fraternité

84140 MONTFAVET

04.32.40.09.71

fcpe84@fcpevaucluse.fr

http://www.fcpe.asso.fr

Pour recevoir un bulletin d'adhésion, retourner ce coupon à l'adresse indiquée ci-dessus



Nom Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville: _____

Tel: _____ E-mail: _____

Lycée: _____

ne pas jeter sur la voie publique - tract réalisé par le comité FCPE de la région PACA